



Rapport annuel 2025 de la Commission fédérale pour les questions liées aux addictions et à la prévention des maladies non transmissibles

1. Résumé des activités

À l'instar des années précédentes, la Commission fédérale pour les questions liées aux addictions et à la prévention des maladies non transmissibles (CFANT) peut à nouveau se réjouir d'une année 2025 riche et fructueuse. Composée de 20 membres, (11 femmes [55 %] et 9 hommes [45 %]) issus des différentes régions linguistiques (allemand [65 %], français [25 %], italien [10 %]), la commission s'est comme prévu réunie trois fois en séance plénière pendant une journée complète et une fois pour un séminaire de deux jours. Elle a élaboré plusieurs documents de base dans son domaine de compétence et s'est exprimée sur divers dossiers politiques. Des groupes thématiques ont été chargés de mettre au point cette documentation et différentes prises de position, dont la validation a chaque fois eu lieu en séance plénière. En 2025, la commission a mis l'accent sur les thèmes suivants, abordés au sein des différents groupes de travail : l'alcool, le tabac, la cocaïne/crack (y compris le cannabis), la consommation mixte et les jeux d'argent. Les principales activités de la commission sont résumées ci-dessous.

Travail de fond et rapports

Étude sur les paris sportifs

En 2025, la CFANT a réalisé une étude sur le potentiel de risque des paris sportifs avec canal de distribution hybride (accès par code QR). En effet, ces configurations hybrides prolifèrent, facilitant depuis quelques années l'accès aux paris sportifs en ligne et contournant partiellement les mécanismes de protection existants. L'étude montre que les accès hybrides recèlent un fort potentiel de dépendance et sont tout particulièrement susceptibles d'accroître les risques liés à la dépendance. Les services spécialisés jugent insuffisantes les mesures visant à protéger les jeunes et les personnes vulnérables. La CFANT conclut que pour améliorer la prévention, il faut non seulement informer et sensibiliser mais qu'il est surtout nécessaire de disposer de mesures de protection structurelles plus contraignantes.

Prise de position concernant la solution stratégique subséquente pour les stratégies Addictions et MNT, ainsi que la santé psychique

En automne 2025, la CFANT a pris position sur la solution stratégique subséquente pour les stratégies nationales Addictions et MNT, ainsi que la santé psychique. Elle salue en particulier la prise en compte accrue des facteurs d'influence sociétaux et structurels sur la santé ainsi que l'approche « Santé dans toutes les politiques » (Health in All Policies). La commission souligne également la nécessité, pour une stratégie efficace, de fixer des objectifs clairs, de définir des responsabilités et de prévoir des effets mesurables. Elle insiste sur l'importance d'une prise en compte équilibrée des trois thématiques et met en garde contre une dilution des enjeux en matière de politique des addictions. Elle recommande une répartition claire des rôles entre la Confédération et les cantons ainsi qu'une implication plus importante de la population dans le développement de la stratégie.

Prise de position concernant l'imposition du tabac

Au cours de l'été 2025, la CFANT a élaboré une prise de position concernant la réforme de l'imposition du tabac afin d'aligner plus fermement la politique fiscale sur les objectifs de santé publique. Cet avis est né du constat que les produits du tabac sont sous-imposés en Suisse en comparaison internationale et que la loi sur l'imposition du tabac n'est plus adaptée à la réalité du marché. La CFANT recommande d'augmenter progressivement l'imposition des cigarettes et d'autres produits de tabac à fumer pour atteindre au moins 75 % du prix de vente. Dans une optique de réduction des risques, elle plaide parallèlement pour une taxation différenciée des produits présentant un profil de risque moins élevé. L'une de ses préoccupations majeures est aussi que les recettes fiscales soient utilisées de manière ciblée pour soutenir la prévention, les offres de désaccoutumance, le suivi de la consommation et l'application de la législation. Avec sa prise de position, la commission fournit une contribution concrète en faveur d'une politique fiscale cohérente en matière de tabac en Suisse, fondée sur des données probantes.

Consultation relative à la loi sur les produits cannabiques

En automne 2025, la CFANT a participé à la consultation relative à la loi sur les produits cannabiques (LPCan). Elle salue le projet de loi, qui accorde la priorité aux préoccupations de santé publique, met l'accent sur la protection de la jeunesse et des consommateurs et prévient les risques liés à une commercialisation excessive du cannabis. Elle apprécie particulièrement les exigences strictes prévues en matière de publicité, de sécurité des produits et de vente dans un but non lucratif. Le fait que la loi privilégie la santé publique est essentiel aux yeux de la commission pour assurer la réussite de la réglementation dans le domaine du cannabis. La CFANT perçoit toutefois un besoin de clarification en ce qui concerne le financement des tâches liées à l'exécution, le monitoring et les questions de sécurité routière.

Interventions publiques et échanges

Événement organisé par Addiction Neuchâtel

Une représentation de la CFANT a participé à un événement organisé pour présenter la nouvelle stratégie neuchâteloise Addictions. L'objectif était d'exposer le travail et les prises de position de la commission, et de renforcer l'échange avec les acteurs cantonaux. La CFANT a présenté ses perspectives, notamment sur les thèmes liés aux substances, et s'est positionnée en tant que comité spécialisé national dans le domaine des addictions et de la prévention.

Échange cantonal concernant la stratégie neuchâteloise Addictions et des questions spécialisées

La CFANT a participé à un échange cantonal dans le cadre d'un processus stratégique en cours. L'objectif était de répondre aux questions relatives à l'appréciation nationale de certains thèmes en lien avec les addictions et la prévention, et de renforcer la cohésion entre la stratégie cantonale et les travaux de la commission.

3^e table ronde de l'OFSP sur la cocaïne (crack) et les opioïdes de synthèse (20 mai 2025)

Une représentation de la CFANT a participé à la 3^e table ronde de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) consacrée au crack et aux opioïdes de synthèse. La manifestation avait pour objectif de permettre à la Confédération, aux cantons, aux villes, aux associations spécialisées et aux sociétés professionnelles d'échanger leurs points de vue sur la problématique actuelle concernant le crack. La CFANT a apporté son expertise et contribué à l'évaluation de la situation dans une perspective de santé publique et de prévention. Un accent tout particulier a été mis sur le crack et sur le développement de la politique suisse en matière de drogues.

Échanges entre les spécialistes du domaine de l'alcool

En décembre 2025, le GT Alcool a organisé une rencontre afin que les principales organisations spécialisées dans la prévention des addictions / de l'alcoolisme puissent échanger leurs expériences. L'objectif était de mieux comprendre les activités en cours dans ce domaine et les défis du terrain, à l'aune des nouvelles connaissances scientifiques sur les risques de l'alcool pour la santé.

Participation à la commission d'experts du groupe Pompidou

Dans le cadre d'un mandat d'une année, une représentation de la CFANT a fait partie d'une commission d'experts au sein du Groupe de coopération internationale du Conseil de l'Europe sur les drogues et les addictions (Groupe Pompidou). L'objectif était d'élaborer des lignes directrices pour lutter contre le trafic de drogue, en tenant notamment compte des aspects liés aux droits de l'homme. Le groupe d'experts s'est réuni quatre fois au total : la CFANT a continuellement fait valoir son point de vue dans les discussions. Les directives n'ont pas encore été publiées.

Autres interventions de la CFANT dans des organisations spécialisées

Présentation du rapport « Prévenir les risques par la régulation – Un cadre d'orientation pour la politique des addictions » lors de la rencontre du groupe spécialisé des responsables d'antennes de l'association Fachverband Sucht à Zurich (24 novembre 2025).

Présentation de la prise de position (consultation) de la CFANT concernant la loi sur les produits cannabiques (LPCan) lors de la plateforme Cannabis de la Coordination politique des addictions (NAS-CPA) (11 septembre 2025).

Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)

Le 22 mai 2025, une représentation de la CFANT a participé à l'assemblée annuelle de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé.

Demandes de médias

En automne 2025, le thème de l'alcool était très présent dans les médias du fait des nouvelles connaissances scientifiques sur la consommation. Différents médias (dont la NZZ et le Tagesanzeiger) ont contacté la commission à ce sujet.

Conseils apportés à l'administration fédérale

En 2025, la CFANT a poursuivi des échanges spécialisés réguliers avec des acteurs centraux au niveau fédéral, cantonal et professionnel. L'accent a été mis sur le conseil à l'OFSP, notamment dans le contexte de la solution stratégique subséquente pour les stratégies Addictions et MNT, ainsi que sur les projets législatifs (imposition du tabac, produits du cannabis). En outre, la CFANT a participé à différentes formes d'échange à l'échelle nationale, notamment sur le crack et les opioïdes de synthèse, encourageant ainsi la coordination entre la pratique, la science et la politique. L'accent a été mis sur les événements concrets suivants :

OFSP : Comité d'experts chargé d'accompagner l'élaboration de la solution stratégique subséquente pour les stratégies Addictions et MNT

En septembre 2025, l'organe responsable de la solution stratégique subséquente pour les stratégies Addictions et MNT (OFSP, Promotion santé Suisse et CDS) a consulté un groupe d'experts au sujet des premières réflexions fondamentales. Plusieurs spécialistes de la CFANT ont pu apporter leur expertise dans ce processus. La CFANT a présenté les conclusions du groupe d'experts lors d'un événement consécutif organisé pour les parties prenantes en octobre.

Ateliers sur le rapport « Prévention s’appliquant à toutes les formes d’addiction et à toutes les substances ».

Une représentation de la CFANT a participé aux ateliers externes organisés sur mandat du Conseil fédéral pour élaborer un rapport sur la prévention s’appliquant à toutes les formes d’addiction et à toutes les substances (mandat Interface). L’objectif était que la CFANT apporte son expertise technique dans le processus et soutienne l’élaboration de bases factuelles pour les futures décisions politiques.

Participation aux ateliers de l’OFSP sur les questions de prévention

Une représentation de la CFANT a participé aux ateliers organisés par l’OFSP pour approfondir les approches de prévention sur le plan technique. L’objectif était de relayer le point de vue de la commission extraparlamentaire et d’améliorer la qualité ainsi que le savoir-faire pour relier les différentes bases thématiques.

Loi sur les jeux d’argent (Office fédéral de la justice)

La CFANT a siégé dans le groupe d’accompagnement de l’Office fédéral de la justice chargé d’élaborer le projet de cahier des charges pour l’évaluation de la loi sur les jeux d’argent.

Perspectives

Pour l’année 2026, la CFANT donne la priorité à différentes thématiques. Dans le domaine de l’alcool, la commission publiera dans le courant du premier trimestre les bases qu’elle élabore actuellement. Le thème de la cocaïne et du crack reste très pertinent au vu des développements actuels, notamment en lien avec la thérapie, la recherche et la réduction des risques. La poly consommation fait elle aussi l’objet d’une attention accrue, s’agissant notamment des décès liés aux substances et de l’amélioration des données. En ce qui concerne les addictions comportementales, la CFANT continue d’accompagner l’évaluation de la loi sur les jeux d’argent. De plus, la LPCan reste un dossier central, tout comme celui de la politique en matière de tabac et de nicotine.

En tant que thème transversal, le processus d’élaboration de la solution stratégique pour les stratégies Addictions et MNT, ainsi que la santé psychique, continuera d’être accompagné sur le fond.

2. Membres de la CFANT

Matthias Weishaupt	Président
Abderhalden Irene	Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse, membre
Auer Reto	Institut de médecine de famille, Université de Berne, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Université de Lausanne, membre
Bachmann Christian	Ligue suisse contre le cancer, membre
Bouvier Gallacchi Martine	Consultante indépendante, Santé publique et promotion de la santé, membre
Bréchet Bachmann Anne-Claire	Service de médecine pénitentiaire, Hôpitaux Universitaires de Genève, membre
Broers Barbara	Service de médecine de premier recours, Hôpitaux universitaires de Genève, co-vice-présidente
Dressel Holger	Département de médecine du travail et de l’environnement, Institut d’épidémiologie, de biostatistique et de prévention de l’Université de Zurich, membre

Galgano Lucia	Centrale nationale de coordination des addictions Infodrog ; déléguée cantonale tessinoise aux problèmes des addiction depuis le 1 ^{er} octobre 2025, membre
Herdener Marcus	Centre de traitement des dépendances, département de psychiatrie, de psychothérapie et de psychosomatique, Clinique psychiatrique universitaire de Zurich, membre
Knocks Stefanie	Consultante indépendante en santé, communication et politique, membre
Lischer Suzanne	Centre de compétences Prévention et santé de la Haute école de Lucerne – travail social, membre
Marti Joachim	Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté) et Université de Lausanne, membre
Poespodihardjo Renanto	Centre de traitement des dépendances, division Dépendances, Cliniques universitaires psychiatriques, Bâle, membre
Salis Gross Corina	Public Health Services, Institut de recherche sur la santé publique et les addictions, Université de Zurich, membre
Schneider Christian	Police cantonale de Zurich, Gestion des données de la police criminelle, co-vice-président
Sprecher Franziska	Centre de droit de la santé et de management de la santé, Université de Berne, membre
Wolf Julia	Chargée de cours en éthique biomédicale dans différents établissements d'enseignement, membre
Zobel Frank	Addiction Suisse, membre
Zürcher Karin	Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Unisanté, canton de Vaud, membre